



Rachat et Aliénation d'actions propres

Bruxelles (Belgique), le 22 mai 2020 – 20h00 (CEST) – information réglementée

Rachat d'actions propres

En application de l'article 8:4 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations, UCB SA ("UCB" ou la "Société") (Euronext Bruxelles: UCB) rend public certaines informations relatives à son Programme de rachat d'actions propres 2020.

Sous ce programme, UCB a demandé à un intermédiaire financier de racheter jusqu'à 1,2 millions d'actions UCB en son nom, selon les termes d'un contrat de mandat discrétionnaire initiale valable jusqu'au 15 juin 2020, entré en vigueur le 25 mars 2020, pour couvrir ses obligations actuelles et futures des plans d'incitations à long terme d'UCB pour son personnel. La validité de ce contrat a actuellement été prolongée du 15 juin 2020 au 29 juillet 2020.

Dans le cadre de ce Programme de rachat d'actions propres 2020, UCB a racheté 86 041 actions UCB sur Euronext Bruxelles dans le période du 13 mai 2020 au 22 mai 2020 inclus, comme suit :

Date de la rachat	Quantité d'actions	Prix moyen payé	Total	Prix payé le plus bas	Prix payé le plus élevé
13 mai 2020	4.000	84,58 €	338.304,40 €	83,88 €	85,00 €
14 mai 2020	9.300	82,99 €	771.763,29 €	82,28 €	84,00 €
15 mai 2020	6.027	82,77 €	498.832,49 €	82,20 €	83,38 €
18 mai 2020	2.900	83,59 €	242.396,79 €	83,40 €	84,26 €
19 mai 2020	10.500	83,00 €	871.480,05 €	82,04 €	83,70 €
20 mai 2020	30.971	81,52 €	2.524.895,29 €	80,06 €	83,14 €
21 mai 2020	22.343	80,91 €	1.807.707,34 €	80,02 €	81,72 €

Aussi dans le cadre de la gestion des plans d'incitation à long terme d'UCB, le 22 mai 2020, UCB a acquis et UCB Fipar SA/NV (une filiale indirecte d'UCB) a simultanément vendu, dans le cadre d'une transaction entre parties liées, 4 101 306 actions d'UCB à € 81.76 par action, via le carnet d'ordres central d'Euronext Bruxelles.

Aliénation d'actions propres

En application de l'article 8:6 de l'Arrêté Royal portant exécution du Code des sociétés et associations, UCB SA rend public que suite à des exercices d'options par des membres de son personnel, elle a aliéné des actions UCB hors bourse (OTC) en vue des livraisons de ces actions aux membres du personnel concernés, dans le cadre de la rémunération variable à long terme du groupe UCB, comme suit :

Date de la transaction	Heure	Plan LTI	Quantité des actions UCB aliénés	Prix
14 mei 2020	09:00:29	Stock Option Plan 2016	1.500	67,24 €
14 mei 2020	09:05:12	Stock Option Plan 2017	1.500	70,26 €
14 mei 2020	14:32:06	Stock Option Plan 2014	2.770	58,12 €
15 mei 2020	13:23:57	Stock Option Plan 2011	900	26,72 €

En date du 22 mai 2020, tenant compte des rachats d'actions propres mentionnés ci-dessus dans la première section et après règlement des livraisons d'actions aux membres du personnel mentionnées dans cette section, UCB détient 5 290 281 actions UCB, qui représentent 2,72% du total des actions émises par la Société (194 505 658).

Un aperçu mis à jour des participations importantes dans UCB est disponible sur le site web d'UCB via le [lien](#) suivant.

Ce communiqué de presse est disponible sur le site internet d'UCB via le [lien](#) suivant.

Investor Relations

Antje Witte,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 94 14,
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,
Investor Relations, UCB
T +32 2 559 95 88,
isabelle.ghellynck@ucb.com

À propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant 7 500 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 4,9 milliards en 2019. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news.